

Énergies. Pour qui l'éolien est-il le meilleur choix ?

Les associations Vent de délires, Cduvent et le vice-président de la Fédération nationale de Vent de colère ont échangé leurs points de vue avec un public très intéressé d'une cinquantaine de personnes, Vendredi à l'espace Y.-Gwernig. La population s'interroge face à l'augmentation importante de la facture d'électricité de l'utilisateur, prévue pour les prochaines années : « Les projets démesurés du parc éolien scaërois participeront à augmenter cette facture ». Le diaporama proposé présentait les différentes solutions apportées à ce jour à la production d'énergie nationale : le nucléaire avec une production prévue en légère hausse, en 2017, les énergies douces comme l'hydraulique, les constructions de centrales gaz pour compenser l'absence de production éolienne par vent faible ou nul et le potentiel maritime important de la Bretagne, dû à la houle et aux courants marins, avec un hydrolien à l'état expérimental.

Mieux isoler pour moins dépenser d'énergie

L'énergie fournie par des installations individuelles, à travers trois exemples scaërois (un éolien, un photovoltaïque et une géothermie à forage vertical) a montré qu'il fallait être très prudent avant de se lancer dans un choix qui dépend



Une cinquantaine de personnes ont suivi la présentation très documentée des différentes formes d'énergie.

essentiellement du crédit d'impôt et du prix de revente de l'énergie dont peut bénéficier la solution retenue. La technique la plus intéressante à ce jour étant la pompe à chaleur en échange air-air (rapport qualité-prix intéressant) ou en géothermie à forage vertical. La conclusion apportée à cette première partie de soirée est de diminuer en priorité le budget de chauffage grâce à une isolation très poussée et à un système de chauffage performant.

page performant.

« À eux le gâteau à Scaër l'emballage »

Cette démarche a, en outre, l'avantage de préserver l'emploi local du tissu artisanal et de respecter la réglementation thermique. Les associations ont ensuite présenté l'éolien industriel avec ses caractéristiques, sa très faible production par rapport à son coût, l'absence de possibilité de stockage de cette

énergie intermittente, et toutes les nuisances maintenant connues et reconnues en zone habitée. Il a aussi été évoqué le fait que la démesure du parc de Scaër fait « accepter » et subir à ses habitants toutes les nuisances, avec une contrepartie financière pour la commune ridicule, mais très intéressante pour la Cocopaq, donc pour les communes environnantes. « À eux le gâteau, à Scaër l'emballage ».

Le droit au sommeil

Il n'y avait qu'un seul élu présent à cette réunion. « Nous sommes étonnés de la carence de l'esprit citoyen des autres élus qui se permettent de prendre des décisions concernant la population de la ZDE, sans les faire réellement participer à leur propre avenir environnemental ». Les associations Cduvent et Vent de délires renouvellent leur demande d'entretien à madame le maire. « La

pétition, qui a circulé notamment sur cette zone, a permis de discuter avec la population qui a exprimé son mécontentement. Nous restons mobilisés pour les actions à venir, en rappelant que la décision environnementale est à élaborer, en concertation avec la population concernée ».

Interpeller le préfet

Les signataires de la pétition

rappellent au maire « qu'elle peut encore intervenir et arrêter le projet de Crénorien pour limiter le massacre de l'environnement ». Les riverains de Miné Kervir ont rappelé les nuisances dont ils souffrent depuis le démarrage de l'installation. « Les acousticiens indépendants, spécialistes du bruit industriel et environnemental, recommandent des distances minimales de 2 km en zone habi-

tée, voire plus en milieu rural, si le calme est important à la base ». Il a été décidé d'interpeller le préfet à partir des témoignages locaux, d'une copie de la pétition et de demander aux maires de Scaër et Leuhan d'user de leur pouvoir de police pour faire cesser ces nuisances la nuit, « la population locale ayant le même droit au sommeil que tout le monde, entre 22 h et 6 h du matin ».